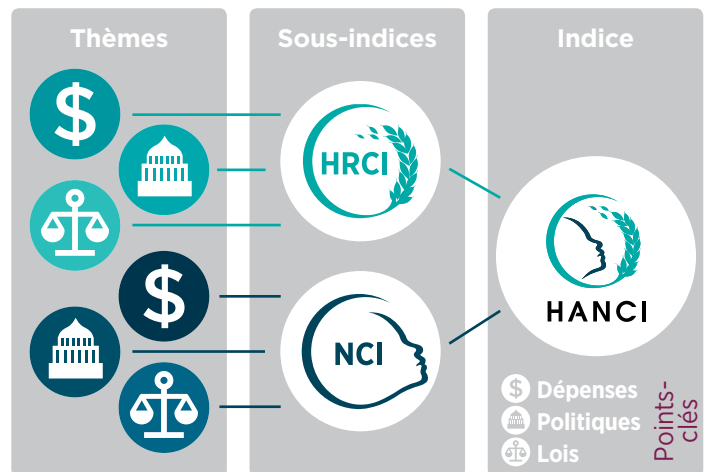
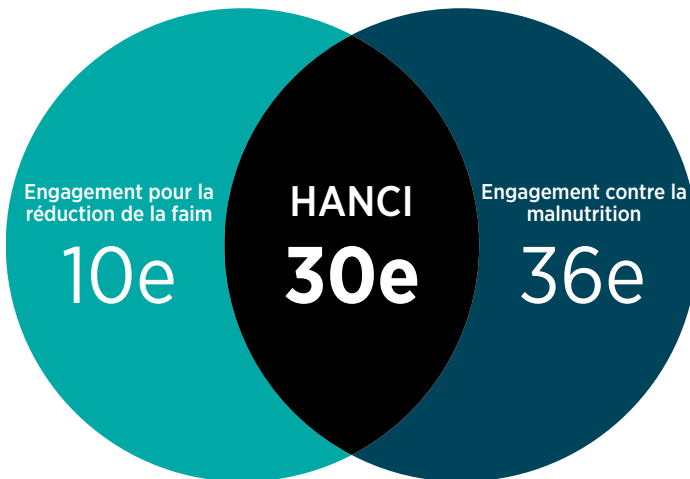


**Maroc: Données clés**



Taux actuels de **démaciation** : 2.3% **retard de croissance** : 14.9% **Proportion souffrant d'insuffisance pondérale** : 3.1%

Source : Gouvernement marocain (ENPSF, 2010-11)

**Bons résultats**

- Maroc : l'État a assuré la sécurité foncière des populations rurales. La délivrance de titres de propriété est courante et les marchés fonciers fonctionnent bien. Des politiques promeuvent un accès équitable aux ressources foncières communes.
- L'État encourage des services de vulgarisation et de recherche agricoles variés, et les organisations d'agriculteurs locales participent à l'établissement des priorités des politiques. Le système de vulgarisation est efficace et atteint les agriculteurs pauvres de façon satisfaisante. Les politiques, stratégies et mécanismes gouvernementaux visent à assurer l'égalité hommes-femmes dans l'accès aux services de vulgarisation.
- La stratégie/politique nationale en matière de nutrition fixe des objectifs de nutrition assortis de délais et un mécanisme multipartite et multisectoriel de coordination des politiques a été mis en place.
- Maroc : l'État promeut les pratiques d'alimentation complémentaire.
- Maroc : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à la sécurité sociale est bon.
- Le taux d'enregistrement des naissances (94% en 2010-2011) est élevé, permettant potentiellement l'accès des enfants à des services publics importants tels que la santé et l'éducation.

**Points à améliorer**

- Les dépenses consacrées à l'agriculture (5.3% des dépenses publiques en 2016) ne correspondent pas aux engagements pris par le gouvernement dans la Déclaration de Maputo de l'Union africaine (10% des dépenses publiques).
- Maroc : les dépenses de ce pays dans le secteur de la santé (7.7% des dépenses publiques en 2015) ne correspondent pas tout à fait aux engagements (15%) énoncés dans la Déclaration d'Abuja.
- Maroc : dans ce pays, les lois garantissent l'égalité des droits économiques et des droits d'accès à la propriété des terres agricoles entre hommes et femmes. Cependant, ces lois ne sont pas effectivement appliquées et les pratiques discriminatoires à l'encontre des femmes persistent, accentuant leur vulnérabilité à la faim et à la malnutrition.
- Maroc : comparée à celle d'autres pays de l'HANCI, la politique nationale de développement à moyen/long terme de ce pays (Programme du Gouvernement) accorde peu d'importance à la nutrition.
- Maroc : ce pays ne dispose pas de ligne budgétaire distincte pour la nutrition ; cela rend impossible la transparence et la responsabilisation des dépenses.
- Maroc : les décideurs ne disposent pas d'enquêtes régulières sur la nutrition qui soient statistiquement représentatives au niveau national. La dernière enquête a été publiée en 2011.
- Maroc : ce pays n'a pas consacré le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans son droit interne.
- Maroc : l'État n'a distribué que deux fortes doses de supplément en vitamine A à 59 % des enfants en 2011.
- Maroc : dans ce pays, le niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation est médiocre.
- Maroc : les dispositifs de protection sociale sont élémentaires et ne couvrent que peu de risques pour un nombre limité de bénéficiaires.


**Maroc: Données clés**
**Indice d'engagement pour la réduction de la faim (HRCI)**
**Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang HRCI sur 45
\$ Part des dépenses publiques consacrées à l'agriculture dans totales <sup>1</sup>	5.3%	2016	23e
\$ Part des dépenses publiques consacrées à la santé dans totales <sup>2</sup>	7.7%	2015	18e

**Politiques**

Accès à la terre (sécurité foncière) <sup>3</sup>	Bon	2016	4e ex aequo
Accès aux services de vulgarisation et de recherche agricoles <sup>3</sup>	Bon	2013	2e ex aequo
Système d'état civil: taux d'enregistrement des naissances vivantes	94%	2010-2011	6e
Fonctionnement des systèmes de protection sociale <sup>3</sup>	Médiocre	2016	8e ex aequo

**Lois**

Niveau de protection constitutionnelle du droit à l'alimentation <sup>3</sup>	Médiocre	2016	29e ex aequo
Égalité d'accès hommes-femmes aux terres agricoles (droits de propriété) <sup>4</sup>	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
Égalité hommes-femmes des droits économiques <sup>4</sup>	Dans la loi, pas dans la pratique	2014	1er ex aequo
La Constitution reconnaît le droit à la protection sociale (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la l'agri. (énoncés dans la Déclaration de Maputo de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● <75% des dépenses annoncées pour la santé (énoncés dans la Déclaration d'Abuja de l'UA) ● >=75 % <100% ● >=100%

<sup>3</sup> Résultats possibles: ● Très médiocre/Médiocre ● Moyen ● Bon/Très bon

<sup>4</sup> Résultats possibles: ● Pas dans la loi ● Dans la loi, pas dans la pratique ● Dans la loi et dans la pratique

**Indice d'engagement contre la malnutrition (NCI)**
**Dépenses publiques**

	Résultat*	Année	Rang NCI sur 45
\$ Budget distinct pour la nutrition (Non/Sectoriel uniquement/Oui)	Non	2014	33e ex aequo

**Politiques**

Taux d'enfants supplémentés en vitamine A	59%	2011	31er
L'État promeut une alimentation complémentaire (oui/non)	Oui	2014	1er ex aequo
Population ayant accès à une source d'eau améliorée	89.5%	2015	11er
Population ayant accès à un assainissement amélioré	83.5%	2015	4e
Visites médicales pour les femmes enceintes	77.1%	2011	40e
Importance de la nutrition dans la politique nationale de développement <sup>1</sup>	Faible	2012-2016	38e ex aequo
Stratégie/politique nationale en matière de nutrition (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo
Coordination multipartite et multisectorielle des politiques (oui/non)	Oui	2012	1er ex aequo
Objectifs de nutrition assortis de délais (oui/non)	Oui	2017	1er ex aequo
Enquête nationale sur la nutrition ces 3 dernières années (oui/non)	Non	2011	36e ex aequo

**Lois**

Consécration du CICSLS <sup>^</sup> dans le droit interne <sup>2</sup>	Non consacré dans le droit	2016	33e ex aequo
--	----------------------------	------	--------------

<sup>1</sup> Résultats possibles: ● Faible ● Modérée ● Grande (remarque : par rapport aux autres pays).

<sup>2</sup> Résultats possibles: ● Non consacré dans le droit ● Faiblement/Largement consacre dans le droit ● Pleinement consacré.

<sup>^</sup> Code international de commercialisation des substituts du lait maternel